



Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude 2013

Adhérent n° : Non-adhérent

Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille :	Date de naissance :
Adresse personnelle :	
.....	
Tél :	Mél :
Corps :	Grade :
Établissement d'exercice :	

Merci de joindre à cette fiche les photocopies de votre **curriculum vitae** et de votre **lettre de motivation**, ainsi que **les avis** (IPR, chef d'établissement ...) que vous avez pu transmettre avec votre dossier.

CRITERES QUALITATIFS DE CLASSEMENT :

CERTIFIE Classe normale Hors-classe
CERTIFIE BI-ADMISSIBLE Classe normale Hors-classe
PLP Classe normale Hors-classe
Accès au corps par concours année d'obtention :
par liste d'aptitude année d'obtention :
Échelon au 31/08/2012 depuis le
Mode d'accès à l'échelon grand choix choix ancienneté
Note pédagogique :/60 **Note administrative** :/40

Titres ou diplômes :

CAPES CAPET CAPLP
Admissibilité à l'agrégation en
DEA DESS DEST
Diplôme d'ingénieur
Doctorat Doctorat d'Etat

Conditions d'exercice :

- en ZEP pendant ans
- en établissement sensible ou PEP1 pendant ans
- en établissement relevant du plan anti-violence pendant ans
- PEP IV

Fonctions exercées (conseiller pédagogique, tuteur, chef de travaux ...) :

Autres éléments (publications, rapports d'inspection, projet pédagogique ...) :

Cette fiche est à renvoyer à :

*SE-UNSA – Section Académique de VERSAILLES
69 RUE DU FAUBOURG ST MARTIN
PARIS 10eme
ac-versailles@se-uns.org*